
ICANN86 | Semaine de préparation – Échanges entre le Conseil d'administration et la communauté
Jeudi 21 mai 2026 – 20h00 à 21h00 CEST

WENDY PROFIT

Bonjour tout le monde! Bienvenue à la séance d'interaction entre le conseil d'administration de l'ICANN et la communauté sur les prochaines étapes pour le code de conduite de la communauté concernant les manifestations d'intérêt. Je m'appelle Wendy Profit et je suis responsable de la participation au cours de cette séance. Cette séance est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

L'interprétation est assurée en anglais, français et espagnol. Pour prendre la parole, veuillez lever la main, attendre que l'on vous donne la parole et activer votre micro. Vos remarques ne doivent pas dépasser 1 à 2 minutes. Veuillez indiquer votre nom. Indiquez la langue dans laquelle vous parlez si ce n'est pas l'anglais et parlez à un rythme raisonnable pour faciliter le travail de nos interprètes et de nos preneurs de notes. Je donne maintenant la parole à Tripti Sinha, présidente du conseil d'administration de l'ICANN.

TRIPTI SINHA

Merci Wendy, Merci de vous joindre à nous en ligne. Je suis ravie de participer à cette séance d'interaction entre la communauté et le

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

conseil d'administration de l'ICANN en amont de l'ICANN 86. Cette discussion offre une occasion précieuse de renforcer notre collaboration et de continuer à travailler ensemble sur des thématiques cruciales pour l'ICANN et son avenir. Au cours de cette séance plénière de 60 minutes que nous allons animer avec Greg DiBiase, nous nous concentrerons sur l'impact du code de conduite de la communauté sur la manière dont les groupes SO/AC et la communauté en général traitent les manifestations d'intérêt et les pratiques associées. Nous examinerons également les points de vue de la communauté sur les prochaines étapes possibles, y compris les mesures supplémentaires qui pourraient appuyer donc l'intégration et la mise en œuvre du code. Quelles sont ces mesures possibles pour les SO/AC et l'organisation ICANN?

Nous nous réjouissons d'entendre vos commentaires et vos points de vue. Nous consacrerons 45 minutes à la discussion et nous aurons ensuite le temps de passer à des questions et résumer vos réflexions. Je donne la parole à Greg.

GREG DIBIASE

Merci Tripti. Oui, comme Tripti l'a dit, nous allons parler du code de conduite des participants de la communauté concernant les manifestations d'intérêt. Pour le conseil d'administration, il est essentiel d'avoir un processus de transparence et de responsabilité. Il faut que tous les membres de la communauté soient dédiés à cette notion de transparence lors de leur participation.

Je vais vous donner un peu de contexte. Pendant longtemps, la politique relative aux manifestations d'intérêt se rapportait aux organisations de soutien et aux comités consultatifs. À partir de 2023, beaucoup de membres de la communauté ont constaté que ce système disparate avait des inconvénients. Le conseil d'administration de l'ICANN a été à l'écoute et a donc décidé d'examiner une plateforme commune

Donc une politique a été proposée à la communauté pour commentaire. Et en septembre 2025, nous avons publié un code de conduite relatif aux manifestations d'intérêt. Donc, c'est vraiment une politique de décharge, de divulgation. Si une communauté choisit de ne pas divulguer une affiliation, elle doit se récuser de certaines fonctions au sein de l'ICANN. C'est vraiment une mesure de protection visant la transparence.

Donc, nous avons envoyé un appel à la communauté afin qu'elle puisse mettre à jour les documents pertinents et leur processus. Et maintenant, nous souhaitons creuser davantage. Du temps a passé depuis cette publication. Les gens ont eu l'occasion de mettre à jour leurs SOI et nous souhaitons maintenant prendre le temps pour comprendre si ce processus est efficace, comment l'améliorer.

Donc, nous avons deux discussions, deux axes de discussion. Donc le retour. Est-ce qu'il y a eu un impact sur la façon dont votre communauté en général traite les manifestations d'intérêt? Et par ailleurs, la communauté considère qu'il y a d'autres mesures,

d'autres étapes qui doivent être prises par les SO/AC ou l'organisation de l'ICANN pour davantage soutenir l'intégration et la mise en œuvre du code. Maintenant, nous sommes ouverts à vos commentaires. Alejandra.

ALEJANDRA REYNOSO

Bonjour tout le monde, c'est Alejandra Reynoso. Je voulais vous dire ce qui s'est passé au sein de la ccNSO concernant le code de conduite. Nous avons déjà des directives depuis 2023 et quand le code de conduite a été adopté, nous avons commencé à comparer les textes et nous avons donc vérifié que tout soit couvert. Nous avons effectué des mises à jour pour inclure ce qui manquait. Depuis, nous avons adopté notre propre code, notre propre directive. Et maintenant? Je veux dire, à chaque groupe de travail, nous demandons s'il y a des mises à jour aux manifestations d'intérêt. Nous rappelons à tout le monde qu'il faut le maintenir à jour s'il y a des changements. Donc maintenant, nous avons pris le pli.

C'est une habitude, mais je crois qu'il est important de parler de la façon dont ces SOI peuvent rester gérables, car chaque SO/AC a sa propre version de SOI. Oui, donc il y a des mécanismes qui sont un peu disparates. Et au sein de la ccNSO, nous faisons tout ça manuellement.

Ce n'est pas aussi facile d'effectuer les mises à jour que l'on croit. Ça n'est pas facile de forcément assurer le suivi des mises à jour qui ont été faites. Ce n'est pas impossible, mais ce n'est pas facile. Les

membres de la communauté pourraient peut-être avoir la possibilité d'effectuer des mises à jour beaucoup plus automatisées sur leur téléphone par exemple. Voilà. Merci.

GREG DIBIASE

Merci à Alejandra. Nous apprécions les efforts de la ccNSO pour faire ces mises à jour et d'être le chef de file dans ce domaine. Ma question portant sur l'automatisation, avoir un wiki plus efficace comme votre communauté. Est-ce que vous pouvez nous apporter davantage d'informations?

ALEJANDRA REYNOSO

Alors oui, nous avons un formulaire Google qui doit être rempli. Il est imprimé sur un PDF et ensuite, il est publié sur le site web sous format PDF. Par exemple, nous avons eu une discussion auparavant sur le fait qu'on pourrait mettre un profil de l'ICANN, et chacun pourrait effectuer les mises à jour individuellement, et donc les liens pourraient être plus faciles à utiliser. Merci.

GREG DIBIASE

Avant de passer à Claire, il y a Tripti qui a une question, je pense.

TRIPTI SINHA

Merci Greg. Alejandra, vous avez peut-être déjà répondu à cette question. Vous avez parlé de l'impact moyen, est-ce que vous pouvez nous en dire plus? Quand vous dites impact moyen, cela veut dire que vous aviez attendu un impact plus fort. Alors qu'est-

ce que vous auriez espéré par rapport à ce que vous avez obtenu pour qu'on comprenne plus clairement?

ALEJANDRA REYNOSO

Donc je vais essayer de répondre. Maintenant, tout cela est mis en œuvre au sein de chaque groupe de travail de notre conseil. Il a fallu déployer des efforts pour que tout le monde prenne l'habitude. Donc maintenant, je dirais que, après avoir été moyen à bas, nous avons tous les SOI qui sont remplis, publiés. Je ne dirai pas que j'avais davantage d'attentes autres que les gens mettent à jour leurs SOI.

GREG DIBIASE

Merci Alejandra, vous avez répondu. L'une des questions du chat, quelqu'un qui voudrait savoir si les SO/AC ont identifié des enjeux, en particulier pour la mise en œuvre et l'interprétation des SOI.

CLAIRE CRAIG

C'est Claire au micro, je vais donc parler au nom de l'ALAC et de la communauté At-Large. Donc, quand quelqu'un participe à des élections ou se porte bénévole et qu'il doit remplir un SOI, cela est fait.

Par contre, nous avons découvert que depuis la mise en œuvre de la nouvelle politique, nous avons commencé à chaque réunion, à la plupart des réunions, nous avons demandé aux gens s'il y a des mises à jour des SOI, et donc c'est une réponse verbale qui est

donnée aux réunions, mais pas à toutes les réunions. Et c'est une faille, c'est quelque chose qui doit se dérouler de façon régulière.

Concernant les prochaines étapes, il y a des prochaines étapes pour l'ALAC et At-Large. Et nous pensons qu'il y en a aussi pour l'organisation ICANN. Les SOI doivent être créés et actualisés. Quand un participant rejoint un groupe de travail, qu'il s'agisse d'un rôle à responsabilité ou s'il participe à des dialogues, ou si les participants interviennent sur des thématiques qui divergent des intérêts présentés dans les SO/AC. Donc, nous souhaitons soutenir des initiatives de formation au sein de nos structures At-Large pour faire en sorte qu'il y ait une bonne compréhension de la problématique. Il est important de veiller à ce que personne ne se sente découragé à participer en raison des SOI.

Du point de vue de l'organisation, nous considérons que l'organisation soutient les SO/AC pour que les SOI puisse inclure les critères minimaux. Nous savons qu'il y a différents conseils d'administration, différents objectifs au sein des SO/AC, mais nous savons que souvent les SOI sont différents. Par exemple, si quelqu'un participe au PDP au sein de la GNSO.

Nous savons que les responsables au sein de la communauté doivent avoir des procédures claires, des directives claires pour faire exécuter les avertissements, par exemple, ou la démission de certaines fonctions pour certaines personnes. Il faut donc des explications qui soient claires, des modèles, des exemples, des directives claires. Nous considérons aussi qu'il faut clarifier dans la

politique. Que se passerait-il s'il y avait une situation où les responsables des affiliations sont remis en question? Et nous souhaitons davantage de travail fait dans ce domaine à l'avenir. Merci.

GREG DIBIASE

Très bien. Merci beaucoup, Claire. Donc, en ce qui concerne le cadre standard, je crois qu'il y a un exemple qui est donné, mais si vous voulez quelque chose de plus formel, comme par exemple un cadre formel, un document formel pour les déclarations d'intention.

CLAIRE CRAIG

Oui, nous pensons qu'il devrait y avoir un modèle qui soit remis pour qu'on puisse travailler à partir de ce modèle et donc avoir les bonnes informations et trouver les bonnes informations. On a besoin de plus de normes à ce niveau au niveau des informations minimums qui sont requises. Merci beaucoup.

GREG DIBIASE

Je donne la parole à Tripti.

TRIPTI SINHA

Oui, merci Claire. Si j'ai bien compris, vous ne pensez pas que les responsables doivent faire respecter ces règles et que nous devrions avoir des processus pour passer au niveau supérieur?

CLAIRE CRAIG

Non, pas du tout. Excusez-moi, je ne dis pas que les responsables précédents ne sont pas responsables de faire respecter cela. Mais nous, nous ne sommes pas responsables et les présidents et présidentes ne sont pas responsables de mener les enquêtes. Donc, il faut bien définir le rôle des responsables, parce qu'il peut y avoir des situations où si c'est le président ou la présidente du groupe qui pose problème par rapport à la conformité, comment est-ce qu'on va gérer ça?

GREG DIBIASE

Oui, merci beaucoup. C'est beaucoup plus clair maintenant. Merci Claire. Excellente suggestion et vraiment c'est bien d'y réfléchir. C'est un soutien pour tous les responsables. Donc ça, ça reste quelque chose d'ouvert pour la mise en œuvre et le respect. Donc une autre question.

WENDY PROFIT

Oui. Dans le chat, Avri, je crois, a posé une question.

GREG DIBIASE

Oui, je vais la lire. Oui, en tant que consultante cherchant toujours du travail, moi j'ai eu des rapports avec divers employeurs. Donc est-ce que vous avez un choix de les soutenir ou pas? Est-ce que c'est un conflit d'intérêt? J'y réfléchis toujours, mais c'est difficile lorsque l'on passe des interviews que de mentionner ses possibles employeurs. Mais c'est possible pour quelqu'un d'avoir une

nouvelle opinion et de changer un petit peu son point de vue pour avoir un emploi ou un travail de consultant. Est-ce que ça veut dire que les consultants ne devraient jamais travailler à l'ICANN et participer aux discussions à l'ICANN, parce qu'ils sont peut-être en phase d'entretien avec une entreprise pour un contrat de consultant.

Donc je ne pense pas que ça va si loin que cela. C'est mon opinion personnelle. Mais je pense que c'est spécifique par rapport à la participation à une activité de l'ICANN dans le cadre de laquelle vous soutenez ou bien vous participez à une entreprise affiliée à l'ICANN, et ça, il faut l'indiquer si vous êtes en rapport avec une entreprise affiliée. Mais Avri, est ce que ça fait sens? Vous pouvez nous en dire plus?

AVRI DORIA

Oui, je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais c'est Avri au micro quand même. Et lorsque vous passez des entretiens, vous n'êtes pas encore employé, n'est-ce pas? Mais il y a un instinct que de faire plaisir à la personne qui vous interviewe et je sais que j'ai vu cette tendance déjà. Les personnes veulent être bien vu par leur futur éventuel employeur. Si je parle à une personne qui va peut-être m'engager ou pas, est-ce que je dois être conscient de cela? Est-ce que je dois être conscient des préjugés éventuels que je peux avoir parce que je travaille éventuellement par la suite avec cet employeur? Donc, en tant que consultante, lorsque vous êtes rejeté par un employeur, vous pouvez vous venger. Ou si vous n'avez

peut-être pas la même impression de cette entreprise. Donc il peut y avoir par la suite un rapport financier, donc un contrat de consultant par exemple.

Donc moi, ça ne m'a jamais empêché de faire cela. Mais je sais que j'ai un trait de personnalité, je ne suis pas toujours coopérative et c'est très clair lorsque je passe des entretiens. Mais peut-être que les consultants ne devraient pas participer, je ne sais pas. Je ne sais pas ce que vous en pensez parce que c'est un petit peu ce que nous vendons en tant que consultants. On vend des points de vue et ainsi de suite.

TRIPTI SINHA

Oui, je voulais rajouter quelque chose. Je ne pense pas que vous devriez arrêter de participer. Je pense que l'esprit, c'est la divulgation totale Tant que vous divulguez tout cela, cela peut être mis en contexte et de la manière dont vous participez.

AVRI DORIA

Mais vous ne pouvez pas le divulguer lorsque vous êtes en phase d'entretien. Ce n'est pas le problème si vous êtes engagé. Lorsque vous avez un contrat, lorsque vous signez des contrats de confidentialité et de non-divulgation. Mais c'est quand c'est quelqu'un qui passe un entretien pour éventuellement avoir un contrat de consultant, vous n'allez pas l'indiquer cela. C'est un nouveau travail, c'est simplement un entretien, une phase d'interview. Donc, je ne vois pas comment cela peut être divulgué.

Donc, je pense que je voudrais savoir quel est le standard, la norme de l'ICANN. Est-ce que vous devez ne pas passer d'entretien ailleurs? Comment vous pouvez gérer cela, cette situation des consultants avant contrat, avant qu'un contrat soit signé? Donc je ne sais pas quelle est la solution que vous pourriez trouver qui soit universelle.

TRIPTI SINHA

Oui, je comprends très bien. Je comprends votre question, Avri.

GREG DIBIASE

Merci Avri. Je crois que c'est qui vous représentez ou pas, qui vous voulez représenter. Mais c'est quelque chose qui doit être analysé plus avant et nous allons continuer à y réfléchir. C'est un cas tout à fait intéressant.

GREG DIBIASE

Oui, je pense que c'est le cas pour tous les consultants et toutes les personnes qui passent des entretiens et d'éventuels entretiens d'embauche, tandis qu'ils participent aux débats de l'ICANN.

GREG DIBIASE

Bien. Donc, questions ou commentaire. Autres questions ou commentaires?

WENDY PROFIT

Une autre question dans le chat. J'ai du mal à lire. Ce boursier, Maciek Piasecki qui nous pose une question. Donc être actif, comme beaucoup d'entre nous par exemple, en Pologne, parfois nous travaillons en tant que Polonais à différents postes.

GREG DIBIASE

Donc, je crois que c'est si c'est pertinent à votre participation. Par exemple, si vous êtes officier de réserve, par exemple, comme nous le sommes souvent en Pologne, je crois que ça aussi, on doit y réfléchir. Quelqu'un d'autre?

WENDY PROFIT

Je crois que Léon avait un commentaire ou voulait prendre la parole et Godsway.

LEÓN FELIPE SÁNCHEZ

Il me semble que les conflits d'intérêts potentiels sont faciles à gérer. Mais mon expérience, c'est que les conflits d'intérêts perçus, ça c'est beaucoup plus complexe à identifier.

INTERPRÈTE

Donc, nous nous excusons. Nous avons du mal à entendre Léon.

LEÓN FELIPE SÁNCHEZ

Je crois que cela est en rapport à ce que disait Avri. Lorsqu'on est engagé par une entreprise, lorsque l'on passe des entretiens, lorsque l'on veut plaire à cette entreprise pour être engagé, est-ce

que ça c'est un conflit d'intérêt perçu? Qu'en est-il? Est-ce que potentiellement ça peut être un conflit d'intérêt? Donc c'est ce que je disais dans le chat, ce serait sain d'avoir des débats au niveau de la communauté pour vraiment définir cela et voir quels sont les conflits d'intérêts perçus.

GREG DIBIASE

Merci Léon. C'est un point intéressant. Je noterais également que la divulgation, c'est ce qui compte pour les conflits d'intérêt. C'est divulguer, indiquer cet éventuel conflit d'intérêt, la pertinence de cela et de cette situation. Godsway Kubi, vous avez la parole.

GODSWAY KUBI

Oui. Je ne sais pas si vous pouvez m'entendre.

GREG DIBIASE

Pas très bien, non. Un peu lointain.

GODSWAY KUBI

Est-ce que c'est mieux maintenant? Vous m'entendez mieux?

GREG DIBIASE

Oui, allez-y.

GODSWAY KUBI

C'est Godsway au micro. Ce que je voulais dire, c'est que beaucoup de nouveaux venus à l'ICANN ne comprennent pas toujours bien

ces normes communautaires et ces règles. Je crois qu'il faudrait en savoir plus, avoir plus d'informations. Donc, c'est important pour l'intégration des nouveaux, ces codes de conduite et notamment pour les boursiers, c'est important d'en savoir plus.

GREG DIBIASE

Oui, je crois que ça fait partie du processus d'intégration et je pense que ça peut être quelque chose qui peut être amélioré et ça peut être une priorité. Et ça peut être mis dans les procédures d'orientation et d'intégration. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Oui. Une question, un commentaire. Qui est chargé de finaliser les conflits d'intérêts potentiels? Et mon commentaire, ce serait bien d'avoir un seul emplacement où les déclarations d'intérêts sont mises. Parce que vous avez un document avec plusieurs emplacements, et si vous participez à un groupe ou à un autre, ou à plusieurs groupes, c'est un peu complexe. Donc ça serait bien d'avoir un seul emplacement pour les déclarations d'intérêt ou manifestations d'intérêt. Merci beaucoup.

GREG DIBIASE

Très bien. Oui. Est-ce que vous pouvez poser la question à nouveau?

SÉBASTIEN BACHOLLET

Donc en fin de compte, qui va décider que vous êtes dans un conflit d'intérêt perçu?

GREG DIBIASE

Je crois que tout le monde a une responsabilité que de divulguer. Et si on pense que quelqu'un n'a pas divulgué, ça peut être indiqué au président de SO/AC et identifier cette participation et voir si on a besoin de plus de divulgation ou pas, et d'indication ou pas. Donc, je crois que ça, c'est le modèle de base.

Et sur la deuxième question, je crois que c'est noté, ce que vous avez dit, et je crois que c'est très utile et que, on l'a déjà entendu, on devrait peut-être avoir une centralisation de l'emplacement pour indiquer les déclarations d'intérêt. Je prends note. Le désaccord d'Avri.

AVRI DORIA

Et donc je ne suis pas d'accord sur le besoin d'une seule source de divulgation. Donc, je pense qu'il faut simplifier les choses pour l'ensemble de la communauté.

GREG DIBIASE

Merci à tous les deux pour ce commentaire. Y a-t-il d'autres commentaires, d'autres questions? Bien. Tripti, est-ce que nous avons des notes dont nous pouvons parler?

TRIPTI SINHA

Je crois qu'il y a davantage de commentaires dans le chat.

GREG DIBIASE

De la part de Anne qui dit : Je crois que le nouveau code de conduite est interprété comme s'appliquant aux groupes de travail et aux comités. Mais au conseil de la GNSO, je pense que les conseillers sont considérés comme étant représentatifs des intérêts de leur SG et de leur C. Un conseiller membre de ce Conseil de la GNSO est employé par une entité.

Je pense qu'il y a différents niveaux. Donc votre SOI s'applique au Conseil, mais il doit être débattu davantage pour les différents groupes de travail. Est-ce que c'est bien cela? Bien. Je pense que ce sont des retours très utiles dont nous prenons note et nous pouvons donc tenir compte de ce qui a été fait au cours de cette séance. Tripti, y a-t-il autre chose?

TRIPTI SINHA

Avant de lever notre séance, il y a peut-être des retours. Est-ce que quelqu'un souhaiterait encore faire des commentaires avant de clore notre réunion? Est-ce qu'il y a des sujets pressants que vous souhaiteriez nous présenter?

CLAIRE CRAIG

Merci. Je pense que, dans le chat, cela a été dit. L'un des problèmes principaux, c'est qu'il y a peut-être un grand nombre de déclarations de manifestations d'intérêt que les gens doivent remplir en fonction des fonctions qu'ils occupent, des groupes

dans lesquels ils sont. Et je crois qu'il faut faire attention à cela. Comment le processus peut-il être simplifié?

Et pour revenir à ce que disait Alejandra, comment faire en sorte que les manifestations d'intérêt soient mises à jour? Moi aussi, j'ai dû aller voir et vérifier que ma manifestation d'intérêt est bien mise à jour.

Donc quelles informations je dois inclure? Même si vous avez fait part de vos dernières actualités verbalement, est-ce qu'il faut aussi les transposer dans la manifestation d'intérêt? Il y a des gens qui sont dans divers groupes de travail, et on constate que ces personnes ne mettent pas à jour leurs SOI, et il faut faire en sorte que cela soit fait de façon régulière. Nous avons cette fréquence de tous les deux ans, mais ça n'est peut-être pas suffisant. Je voulais souligner ce point.

GREG DIBIASE

Merci Claire, c'est un très bon commentaire et je crois qu'il faut en tenir compte. Alan a la parole ensuite.

ALAN GREENBERG

Ce n'est pas une question, ça n'est pas urgent. C'est une réflexion qui a été déclenchée par la discussion précédente. Jusqu'à il y a dix ans environ, les responsables AC/SO étaient donc sélectionnés par leur groupe. Et il y a dix ans environ, l'ICANN a commencé à imposer, à nommer ou à attribuer des responsabilités aux

responsables qui sont autres que de s'occuper de leur propre groupe.

Les responsables étaient responsables de sélectionner les membres des groupes de révision, faire appliquer le code de conduite. Et il y a toute une série de choses dont les responsables sont chargés, en plus de s'occuper de leur groupe. Il y a des complications. Je peux en citer quelques-unes. Il faut de toute façon réfléchir en allant de l'avant.

Ces responsables, qui n'étaient que responsables du Conseil de la GNSO, du Conseil de l'ALAC maintenant sont chargés d'autres choses. Donc, il faut en tenir compte et il faut y réfléchir. Et je n'ai pas entendu cette thématique abordée.

GREG DIBIASE

Merci Alan. Je crois que c'est important et cela nous ramène à un commentaire précédent sur les documents de formation. Pour les responsables, s'ils ont des charges, il faut réfléchir à la façon de les soutenir davantage. Je pense que c'est un très bon commentaire.

ALAN GREENBERG

Je ne pense pas que cela soit consigné. Donc quand vous êtes nommé, vous avez beaucoup de surprises en général.

GREG DIBIASE

Merci pour le commentaire, Alan. Très bien. Merci à tout le monde. Beaucoup de commentaires intéressants. Donc, on a parlé de la

nécessité de maintenir les SOI organisés, l'accès pour les différents groupes, les responsabilités des responsables, comment les soutenir. Que se passe-t-il lorsqu'un responsable de groupe ne divulgue pas ses affiliations? Ça, c'est une thématique qu'il faudra creuser davantage.

Il y a aussi ce qu'a dit Avri. Il y a donc les postes qui ne sont pas encore occupés. Mais une personne qui aspire à un poste, c'est aussi une divulgation importante. Est-ce qu'il y a d'autres choses de la part des membres du conseil d'administration?

TRIPTI SINHA

Greg, je voudrais ajouter que le rôle du responsable, au fil du temps, a été augmenté. Ils ont davantage d'obligations et cela doit être rendu très clair que quand quelqu'un prend ses fonctions, il doit savoir à quoi s'attendre.

Et il y a un autre commentaire de la part de Anne, lorsque les commentaires publics sont préparés, c'est à ce stade que l'on peut donc signaler les clients que l'on a, les intérêts que l'on a.

GREG DIBIASE

Je crois que cela fait partie de la politique, que ces éléments-là doivent être divulgués. Mais il faudrait peut-être vérifier. Alors Tripti, je vous rends la parole s'il n'y a pas d'autres questions.

TRIPTI SINHA

Je ne vois plus d'autres mains, d'autres commentaires. Merci beaucoup pour votre participation. Nous avons reçu de bons commentaires intéressants et constructifs, et nous devons continuer à échanger sur ce sujet et d'autres thématiques essentielles au cours des prochains mois.

Merci de votre participation. Nous nous réjouissons de vous retrouver à Séville. Bon voyage à tous ceux qui s'y rendront en personne.

GREG DIBIASE

Merci à toutes et à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]